

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 17 OCTOBRE 2023

Mme Faccenda ouvre la séance à 18h17.

- Sont présents 19 membres sur 30. (cf liste d'émargement ci-jointe)
- M.Bazire représentant de la Mairie, M.Bosser, représentant des parents d'élèves, Mme Magot, représentant des personnels d'enseignement et d'éducation et Mme Guillemette représentant des personnels ATOSS, les représentants élèves.

Mme Faccenda remercie les membres du Conseil pour leur compréhension quant au report de la séance ce jour du fait d'une contrainte d'agenda.

Suite aux événements du vendredi 13 octobre, Madame Faccenda indique aux membres du Conseil qu'une lettre a été lue à toutes les classes le lundi 16 octobre à 10h à la reprise des cours. Cette lettre a été rédigée par les équipes pédagogique et éducative du Collège. Madame Faccenda propose aux membres du Conseil d'Administration une minute de silence en mémoire des victimes des attentats commis contre notre école.

- Madame Faccenda remercie Madame Madec qui accepte d'être secrétaire de séance.
- Mme Faccenda procède au vote du compte-rendu du Conseil d'Administration du 3 juillet 2023.

VOTE		
Pour : 19	Contre : 0	Abstention :0

POINT I- Points financiers

1- Signatures de contrats et conventions

- Convention Collège Au Cinéma

Le Conseil d'Administration autorise le chef d'établissement à signer une convention avec le cinéma "les studios" pour l'année 2023-2024 dans le cadre de la participation du Collège au Dispositif Collège au cinéma. Niveaux concernés : 6^{ème} et 5ème

VOTE		
Pour : 19	Contre : 0	Abstention :0

- Convention avec "la Caisse à Clous"

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'Etablissement à signer l'adhésion à "La Caisse à Clous" pour 2023-24. Coût : 70 Euros. Classe concernée : 4ème SEGPA (16 élèves/ 2 groupes)

VOTE		
Pour : 19	Contre : 0	Abstention :0

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'Etablissement à signer la convention avec l'Association "La Caisse à Clous" pour novembre 2023. Coût : 80 Euros. Classe concernée : 4ème SEGPA (8 élèves 1er groupe)

VOTE		
Pour : 19	Contre : 0	Abstention : 0

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'Etablissement à signer la convention avec l'Association "La Caisse à Clous" pour avril 2024. Coût : 80 Euros. Classe concernée : 4ème SEGPA (8 élèves 2ème groupe)

VOTE		
Pour : 19	Contre : 0	Abstention : 0

• **Convention avec la Maison pour tous Pen Ar Créach**

Il est important de créer du lien entre le collège et les habitants du quartier ; cela pour permettre de mieux considérer les adolescents dans leur globalité puisque de nombreux collégiens sont inscrits dans des actions menées par la MPT.

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'établissement à signer une convention de partenariat avec la MPT de Pen Ar Créach pour l'année 2023-2024.

VOTE		
Pour : 19	Contre : 0	Abstention : 0

2- Répartitions des crédits de fonds sociaux

Le Conseil d'Administration propose d'affecter la subvention complémentaire au titre des fonds sociaux de 2281€ au fonds social collégien.

VOTE		
Pour : 19	Contre : 0	Abstention : 0

Cette subvention vient en complément de la subvention de 1689 euros dont la répartition a été votée au Conseil d'Administration du mois de juillet 2023.

Mme Pleven demande à quoi est dû cette augmentation. Mme Scaerou indique que le calcul est fait par rapport au nombre d'élèves, aux taux de boursiers... Mme Faccenda indique que selon les besoins des dotations complémentaires peuvent être allouées grâce à la vigilance des services départementaux et rectoraux. Mme Laffitte, assistante sociale accompagne les familles avec assiduité dans le cadre de la constitution des dossiers. Mme Faccenda précise également que pour cette rentrée 2023, le Conseil départemental accompagne les familles dont les enfants déjeunent 4 midis par semaine au collège à hauteur de 2 euros par repas.

3. Décision Budgétaire Modificative

- Le Conseil d'Administration adopte la DBM N°13: répartition des fonds sociaux sur le fond social collégien pour 2.281 € et prélèvement sur fonds de roulement d'un montant total de 13.000 € (AP : 2000 € - ALO : 8.000 € - SRH : 3.000 €)

VOTE		
Pour : 19	Contre : 0	Abstention :0

4.Taux de participation aux charges communes

20% du prix du plateau -repas d'un élève du collège correspond aux charges communes (eaux, gaz électricité) nécessaires à son élaboration.

Le Conseil d'Administration propose au Conseil Départemental le maintien du taux à 20,5 % de contribution des usagers du service d'hébergement aux charges de fonctionnement pour toutes les catégories (élèves et commensaux) pour 2024.

VOTE		
Pour : 19	Contre : 0	Abstention :0

5. Répartition des logements de fonction 2023-2024

Le Conseil d'Administration propose au Conseil Départemental la répartition des concessions des logements de fonction par nécessité absolue de service :

- Logement de fonction du Principal au 2ème étage à gauche (T5)
- Logement de fonction du Gestionnaire adjoint au 2ème étage à droite (T4)
- Logement de fonction du Principal des Iles du Ponant au 1^{er} étage à droite (T4)
- Logement de fonction de l'agent d'accueil CD29 au 1^{er} étage à gauche (T4)

VOTE		
Pour : 19	Contre : 0	Abstention :0

POINT II- Vie pédagogique et Vie Scolaire

1-Point sur la rentrée 2023.

Pour cette rentrée 2023 et à la date du 18 octobre 2023, **336 élèves** sont inscrits au collège, répartis dans 14 divisions (cf.pèce jointe).

Mme Faccenda indique qu'en 6ème, 55 élèves étaient attendus et que 55 inscriptions ont été effectives. Sur les autres divisions, tous les élèves attendus sont venus. Mme Faccenda remercie Madame la Directrice Académique qui du fait d'effectifs élevés sur les niveaux 6^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} a ajouté 9 heures postes en mathématiques et 9 heures postes en français qui seront réparties sur ces 3 niveaux tout au long de l'année.

Personnels enseignants : 29 enseignants assurent les enseignements obligatoires et optionnels au collège. 6 d'entre eux travaillent sur 1 autre établissement. Tous les enseignants étaient nommés à la date du 28 août. Mme Bled accueille deux stagiaires M2 en mathématiques et M.Pichereau trois stagiaires M1 en EPS, en lien avec l'INSPEE de Brest.

L'ensemble des **personnels administratifs, de santé et sociaux** sont nommés à ce jour. Nous accueillons cette année Mme Le Verge, psy EN de l'orientation (présente le jeudi) et Mme Laffitte, AS (présente le jeudi). Mme Abjean gère toujours le service infirmerie le lundi, le jeudi et un mercredi matin sur 2. Mme Guillemette au secrétariat de direction et Mme Poinot au secrétariat de gestion (à mi-temps).

Le service Vie Scolaire compte 4 TP, soit 5 assistants d'éducation (2 à temps plein, 2 à 75%, 1 à 50%). Le Collège accueille également des 6 AED en contrat de pré-professionnalisation. (présence deux demi-journées par semaine en vie scolaire avant une intégration en cours en maths, en français, en anglaise et en physique).

Deux services civiques ont été recrutés l'un sur la mission inclusion (en poste depuis le 1er octobre 2023) et l'autre sur la mission "contribuer à l'animation de la vie collégienne" (prise de fonction après les vacances de Toussaint)

Mme Faccenda indique que les élèves bénéficiant d'un suivi par la Maison Départementale du Handicap sont accompagnés par **10 AESH** présents au collège. Les Equipes de Suivi de Scolarisation (ESS) ont d'ores et déjà été fixées avec Mme Barazer enseignante référente.

Mme la Principale informe les membres du CA qu'un nouveau dispositif UP2A a ouvert sur la Cité Scolaire de l'Iroise et permet d'accueillir les élèves qui n'ont pu être accompagnés l'an passé ainsi que les nouveaux arrivants. Le Collège accueille 12 élèves allophones, dont 6 pris en charge par l'Iroise. Deux enseignantes du Collège, Mme Bidel Guillou et Mme Wasiutek vont présenter la certification FLS.

Mme la Principale informe les membres du CA de la difficulté que le collège rencontre pour accueillir correctement et faire progresser en son sein les mineurs isolés, les jeunes arrivant de Mayotte, et les élèves à besoins spécifiques (pour lesquels il manque 155H d'accompagnement).

Depuis la rentrée de septembre ne sont accompagnés par les AESH que les élèves qui ont des notifications d'aide individuelle spécifiques et que les élèves qui doivent bénéficier d'une aide mutualisée ne sont pas aidés pour le moment. Mme Durand informe les membres du CA que ce phénomène n'est pas propre au collège Anna Marly mais qu'il touche tout le bassin brestois. En effet, malgré l'existence, jusqu'au mois de décembre, d'une enveloppe budgétaire, les candidats à la fonction d'AESH font défaut.

L'équipe des agents, indispensables au bon fonctionnement de l'établissement, est au complet en cette rentrée. Madame Faccenda remercie l'équipe pour son fonctionnement au quotidien et pour l'adaptabilité dont elle sait faire preuve, notamment durant la période des travaux.

Mme la Principale souligne ensuite que **les options proposées au collège fonctionnent bien et sont attractives.**

- **Le latin-grec** avec Mme Kersaudy de la 5ème à la 3ème.
- **La section CHAM** (Classe à Horaires Aménagés Musique) coordonnée par Mme Wasiutek en partenariat avec le Conservatoire de Brest.
- **La section CHAD** (Classe à Horaires Aménagés Danse) coordonnée par Mme Leloup en partenariat avec le Conservatoire de Brest de la 5ème à la 3ème.
- **L'option Chant Choral** encadrée par Mme Wasiutek a lieu le mardi midi et a débuté le 20 septembre. Elle accueille 43 élèves. Cette option s'adresse aux élèves qui souhaitent chanter et s'engager dans un projet choral. Celui-ci leur permet d'enrichir et d'approfondir les compétences travaillées dans le cadre de l'enseignement musical notamment.
- **La bilangue italien avec M.Le Breton**
- Madame Faccenda indique travailler avec Mme Bled et Mme Billington à la création d'une option LCE. Cette ouverture qui entre parfaitement dans le cadre du projet d'établissement et

de la volonté de développer les langues au collège n'empêche en rien le développement. Ce sont autant de projets qui ne peuvent être qu'un plus pour l'attractivité du collège.

Mme la Principale présente également:

- **les ateliers proposés aux élèves** sur le temps de la pause méridienne :
 - **L'atelier hieroglyphes** proposé par M.Varin, professeur documentaliste.
 - **Le club journal "le petit chroniqueur d'Anna Marly"** proposé par M.Varin qui recrute des journalistes. Journal numérique à retrouver sur le site du Collège.
 - **L'atelier "Fablab"** avec M.Martinez dans le cadre du TNE
- **L'Association Sportive:**
 - **Danse** le lundi et le jeudi midi encadrée par Mme Leloup, professeur d'EPS.
 - **Basket** le mardi midi encadré par M.Buatois
 - **Badminton** le jeudi midi encadré par M.Pichereau, professeur d'EPS.
 - **Futsal** le mercredi après-midi encadré par M.Buatois, professeur d'EPS.
 - **Surf** le mercredi après-midi encadré par M.Pichereau, professeur d'EPS.
 - **Street Danse le vendredi midi encadré par Mme Billington**, professeur d'anglais

L'Association Sportive a tenu son Assemblée Générale le 20 septembre.

- **Les 4èmes SEGPA et les 4ème1 non cham se rendent à la Voile à Moulin Blanc** tous les vendredis après-midi encadrés par M.Martinez, professeur de SEGPA et M.Pichereau.
- **Le cycle kayak pour les 4èmes** dans le cadre de leur programme d'EPS a eu lieu le lundi 25, mardi 26 et jeudi 28 septembre pour les 4ème2 et les 4ème3. La 4ème1 aura son cycle en 2024, le lundi 27 mai, le mardi 28 mai et le jeudi 30 mai 2024.
- **Les élèves de 6ème non CHAM et non CHAD participent à un atelier théâtre** encadré par Mme Favrot et Mme Cann le vendredi de 14h30 à 16h30 soutenu par BMO.
- **Dispositif Collège Au cinéma** pour les élèves de 6èmes et les élèves de 5ème en partenariat avec le Pass Culture coordonné par Madame Raguénes.
- CHAD avant Scène avec Mme Leloup – programmation de 3 spectacles sur l'année.
- CHAM avec Mme Wasiutek : grand prix des compositeurs lycéens et avant scène
- Fête de la science participation des 5ème2 à Océanopolis.
- A compter de la rentrée des vacances de Toussaint, **le quart d'heure de lecture** "Tout le monde lit" est reconduit.
- Le dispositif « devoirs faits » coordonné par Mme Madec CPE sera effectif à la rentrée des vacances de Toussaint
- Niveau 6ème: journée d'intégration des 6èmes à Stang Alard le vendredi 8 septembre.
- Niveau 6ème: journée nationale du Sport scolaire le mercredi 21 septembre. Présentation des activités proposées à l'Association Sportive du Collège par les professeurs d'EPS.
- Sous l'impulsion de Madame Madec, CPE, de Mme Billington, professeur d'anglais, Mme Bidel Guillou professeur d'espagnol et Mme Magot, AESH, le Collège ouvre ses portes aux fantômes et monstres d'Halloween et à la magie d'Harry Potter dans le cadre de la spirit week.. Repas d'Halloween à la restauration, déguisements et atelier maquillage avec Mme Magot, AESH.

De plus, sous l'impulsion de Madame Pleven, le Collège est inscrit dans la démarche Ecole Promotrice de santé et va déposer une demande de labélisation.

Les Accès pronote pour les élèves et responsables légaux sont activés depuis le 4 septembre et les connexions vérifiées régulièrement par Mme Faccenda.

De nombreux projets en lien avec le Projet d'Établissement et l'écriture des parcours des élèves sont en cours de création pour l'année 2023/2024 et seront présentés au fil des CA. Mme Faccenda indique aux membres du Conseil d'Administration une journée portée par l'équipe EPS autour des valeurs des jeux de Paris aura lieu le jeudi 11 avril 2024 (cf. pièce jointe).

Mme Faccenda remercie l'ensemble des équipes et des partenaires qui permettent la réalisation de ces projets pour la construction des parcours des élèves et qui permettent de faire vivre le projet d'établissement.

2- Évaluations Nationales :

Mme Faccenda indique que l'ensemble des élèves de 6ème et de 4ème ont passé une évaluation nationale en mathématiques et une évaluation nationale en français (sur support numérique) entre le **22 septembre et le 4 octobre 2023**.

Une note d'information et le calendrier de passation de ces évaluations ont été transmis aux familles.

Ces évaluations répondent à trois objectifs :

- **permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'informations** relatives au niveau de maîtrise des élèves à leur entrée au collège en français et en mathématiques,
- **mettre à disposition des équipes une aide au pilotage pédagogique des réseaux écoles-collège,**
- **enrichir les outils de pilotage académique** grâce aux informations fournies par des évaluations standardisées sur tout le territoire. L'intérêt de ces évaluations est de fournir une mesure objective des compétences et connaissances des élèves. Cette mesure est fondée sur des méthodes scientifiques et est indépendante des conditions d'observation et de correction.

3. Information sur les élections des délégués au Conseil d'Administration

Dans chaque classe, les élèves élisent leurs délégués (du 9 au 13 octobre); durant la semaine de la démocratie scolaire.. Les délégués élus se sont réunis le mardi 17 octobre pour une Assemblée Générale et l'élection de leurs représentants au Conseil d'Administration du collège. La constitution du Conseil Vie Collégienne sera présentée au prochain Conseil d'Administration.

Mme Faccenda indique que cette année poursuit la mise en place d'Eco-délégués.

Les personnels ont élu leurs représentants au Conseil d'Administration le jeudi 12 octobre 2023. Les personnels enseignants et éducation ont été élus.

L'élection des représentants ATSS au Conseil d'Administration aura lieu le jeudi 12 octobre 2023 avec 3 candidats.

Les élections des représentants des parents d'élèves ont lieu le vendredi 13 octobre 2023 par correspondance. Une réunion a eu lieu au collège le mardi 19 septembre au soir afin d'organiser ces élections et de faire un bilan de rentrée

Le Conseil d'Administration comptera 30 membres comme pour tous les établissements n'excédant pas 600 élèves et ayant une SEGPA.

Pour les représentants parents d'élèves au conseil de classe, un courrier de candidature a été posté sur pronote et remis aux élèves. Les candidatures étaient à retourner au secrétariat pour le 11 octobre 2023. Une réunion avec l'ensemble des parents représentants délégués de classe et les parents représentants au CA aura lieu le mardi 7 novembre à 18h au collège

4. Présentation du calendrier de l'année scolaire.

Mme Faccenda expose d'abord le découpage en trimestre (validé par le conseil pédagogique du collège) ainsi que le calendrier prévisionnel de l'année.

Les rencontres parents – professeurs qui se feront en binôme (validé par le Conseil Pédagogique du Collège) auront lieu :

- le jeudi 9 novembre pour le niveau 6ème (report du jeudi 19 octobre)
- le lundi 18 décembre pour le niveau 5ème avec remise de bulletins
- le jeudi 14 décembre pour le niveau 4ème avec remise de bulletins
- le jeudi 7 décembre pour le niveau 3ème avec remise de bulletins

Mme Faccenda indique que les dates des épreuves écrites ponctuelles du DNB session 2023 ont été publiées au Bulletin Officiel du jeudi 28 septembre 2023.

Les épreuves écrites pour un total de **400 points** auront lieu selon le calendrier suivant :

- **lundi 1^{er} juillet 2024** :

- **Français 1ère partie (60 points)** (grammaire et compétences linguistiques-compréhension et compétences d'interprétation-dictée) de 9h à 10h30
- **Français 2ème partie (rédaction) (40 points)** de 10h45 à 12h15
- **Mathématiques (100 points)** de 14h30 à 16h30

- **mardi 2 juillet 2024** :

- **Histoire géographie et EMC (50 points)** de 9h à 11h
- **Sciences (50 points)** (sur tirage au sort de deux disciplines entre la SVT, la technologie et les Sciences Physiques)

La session de remplacement est fixée le jeudi 19 et le vendredi 20 septembre 2024.

L'oral de soutenance valant pour l'obtention du brevet aura lieu au Collège le **mercredi 29 mai 2023**, date validée par le Conseil Pédagogique du Collège réuni le lundi 2 octobre 2023.

L'épreuve orale de soutenance d'un projet permet au candidat de présenter l'un des objets d'étude qu'il a abordé dans le cadre de l'enseignement d'histoire des arts ou l'un de projets qu'il a mené au cours des enseignements pratiques interdisciplinaires ou dans le cadre d'un des parcours éducatifs (Parcours Avenir-Parcours Educatif de santé- Parcours Citoyen-Parcours Artistique et Culturel).

Cette épreuve a pour objectif d'**évaluer la capacité d'un candidat à exposer les connaissances et compétences qu'il a acquises**, notamment dans le cadre des programmes d'enseignement de l'histoire des arts et de toutes les disciplines qui auront contribué à nourrir cette soutenance.

Le candidat peut choisir de présenter l'épreuve **individuellement** ou **en groupe** (sans qu'un groupe ne dépasse 3 candidats). Chaque candidat est dans ce cas évalué individuellement. Les équipes pédagogiques conseillent cependant aux élèves de passer l'épreuve individuellement.

Les dates du brevet blanc ont été fixées lors du conseil pédagogique du 2 octobre 2023:

DNB Blanc n°1:

- **le lundi 19 février 2023: épreuve de français et épreuve de mathématiques**
- **le mardi 20 février 2023: épreuve d'histoire-géo EMC et sciences.** Pour les Sciences, les élèves composeront 30 minutes par épreuve (technologie-SVT-physique).

DNB Blanc n°2:

- **le lundi 6 mai 2024: épreuve de français et épreuve de mathématiques**
- **le mardi 7 mai 2024: épreuve d'histoire-géo EMC et sciences.** Pour les Sciences, les élèves composeront 30 minutes par épreuve (technologie-SVT-physique).

- **Epreuve de soutenance blanche: le mercredi 10 avril 2023**

Les stages en entreprise, obligatoires pour les troisièmes auront lieu du mercredi 21 février au vendredi 23 février.

Les élèves de 4ème passeront un oral en lien avec les EPI étudiés en classe au mois de juin.

Mme Faccenda précise que tout élève âgé de 14 ans et plus peut également effectuer d'autres temps de stage dans le cadre de la construction de son parcours d'orientation (Parcours Avenir). Les conventions de stage sont à retirer au secrétariat.

Une réunion de d'information sur l'orientation post-3ème à destination des élèves et des familles a eu lieu le 3 octobre 2023 au Collège pour les élèves de 3ème SEGPA. Cette réunion a été clôturée par un buffet préparé par les élèves de l'atelier HAS et par Mme Gicquel,

5- Conventions de stage.

Les conventions relatives aux séquences d'observation, stage d'initiation, d'application, périodes de formation en milieu professionnel et stages de BTS ne sont pas modifiées pour cette année.

Enc e qui concerne les stages effectués en lien avec les personnels agents, les conventions seront désormais envoyées au Conseil Départemental.

Mme la Principale explique que tous les élèves doivent pouvoir organiser leur parcours d'orientation et qu'elle est disposée à signer les conventions qui lui seront soumises dans ce sens.

6. Programme pHARe

Mme la Principale présente l'équipe pHARe du collège laquelle est constituée de Mmes Madec, CPE, Mme Bidel-Guillou, enseignants, Mme Abjean, infirmière, Mme Lafitte Assistante sociale.

Mme Madec présente le programme pHARe qui est la mise en place de méthodes de prise en charge de situations de harcèlement.

Mme Madec explique qu'il s'agit de formaliser ce qui est déjà fait dans le collège et de monter de nouvelles actions.

Les personnels engagés sur le programme seront, à l'issue de leur formation, en mesure de mettre en place au collège un protocole strict qui sera présenté ensuite au CA. Mme Madec présente le protocole défini par l'équipe ressources pHARe.

Mme la Principale informe les membres du CA que l'obtention du « label pHARe » certifiera que le collège Anna Marly est capable de gérer les problèmes de harcèlements.

Le programme pHARe est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges fondés autour de 8 piliers :

1. Mesurer le climat scolaire.
2. Prévenir les phénomènes de harcèlement.
3. Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
4. Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
5. Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
6. Mobiliser les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
7. Suivre l'impact de ces actions.
8. Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources.

En pratique :

- Tous les établissements doivent se doter d'ambassadeurs "non au harcèlement"
- Dans tous les établissements, les comités d'éducation à la santé, la citoyenneté et l'environnement sont mobilisés sur la question de la prévention du harcèlement, afin de dresser un état des lieux propre à chacun et de déterminer un plan d'action
- Les instances de démocratie scolaire – conseils de vie collégienne, conseils de vie lycéenne – sont également, partout, invitées à s'emparer du sujet
- Les écoles et établissements doivent constituer une équipe pluri-catégorielle, qui sera formée à la prise en charge spécifique du harcèlement, et des modules en ligne seront mis à disposition des élèves
- Les parents sont associés à cette démarche à travers des ateliers.

Le Conseil d'Administration approuve le protocole phare établi par l'équipe ressource.

VOTE		
Pour : 19	Contre : 0	Abstention : 0

7. Adage et Pass Culture

Depuis janvier 2022, toutes les académies bénéficient du dispositif pass Culture dans ses deux déclinaisons :

- une part individuelle pour les jeunes de 15 à 17 ans ; Communication prévue avant les vacs de Toussaint.
- une part collective pour les collégiens et lycéens, de la 6^{ème} à la 3^{ème}, scolarisés dans un EPLE ou un établissement privé sous contrat.

Le pass Culture est destiné à financer spectacles, concerts, ateliers, rencontres, conférences, expositions, visites, projections etc. Il concerne les domaines du patrimoine, du spectacle vivant, du cinéma, des métiers d'art, de la gastronomie, des arts visuels et numériques, de la culture scientifique technique et industrielle, du livre et du mémoriel.

ADAGE permet aux équipes pédagogiques de monter des projets d'éducation artistique et culturelle et de solliciter des financements en vue de leur réalisation, notamment en répondant aux appels à

projets académiques. L'application offre également une base de ressources donnant accès aux informations sur les dispositifs, aux contacts et à la cartographie de partenaires culturels sur chaque territoire académique.

ADAGE permet de consulter les offres collectives pass Culture, de les réserver et de les financer. Les offres pass Culture sont une opportunité d'enrichir et d'initier des projets pédagogiques construits en partenariat. Pour l'instant ouvert pour les 4èmes et 3èmes, possible ouverture pour les 6èmes.

Accès sera donnée aux enseignants pour la partie recensement des projets.

Pass Culture à voir selon les projets et les associations-gestion budgétaire à prévoir.

8- protocole EPS

Madame Faccenda présente le protocole d'intervention en cas d'urgence élaboré par les enseignants d'EPS et qui sera diffusé à l'ensemble des personnels concernés.

9- Association sportive : bilan 2022-2023, perspectives 2023-2024

Monsieur Pichereau présente le bilan 2022-2023 et les perspectives 2023-2024 de l'Association Sportive, qui ont été validés lors de l'Assemblée Générale qui s'est réunie le mercredi 20 septembre 2023.

10. séjour pédagogique à PARIS CHAD

M.Pichereau présente le séjour pédagogique à Paris des élèves de 4ème CHAD et 3ème CHAD (17 élèves et 2 accompagnateurs) du 13 au 15 mars 2024.

Le Conseil d'Administration autorise un séjour facultatif à Paris durant l'année scolaire 2022-2023 du 13 au 15 mars 2024 pour les 4èmes CHAD et 3èmes CHAD. La participation des familles s'élève à 228 €. Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'Établissement à signer tous les contrats, conventions, adhésion y afférents.

VOTE		
Pour : 19	Contre : 0	Abstention : 0

19h47 : départ de Mme Guéguen

Point III- Travaux et équipements

1- Point sur les travaux

- Le préau

Mme Faccenda indique que les travaux de construction du préau sont en cours de finition. Durant les vacances de la Toussaint seront installées les nouvelles grilles.

- **L'espace direction.**

Madame Faccenda que l'espace de direction a été restructuré avec :

- la création d'un bureau supplémentaire en lieu et place de l'ancienne loge.
- La création d'un nouvel espace photocopieur et archives. Le local photocopieur et stockage est devenu le local de dépôt des instruments de musique des élèves CHAM.

- **Les toilettes**

La construction des nouvelles toilettes a eu lieu durant l'été 2023 et s'est achevé le 1^{er} septembre 2023.

- **Les travaux du vestiaire agents** auront lieu durant l'été avec une phase de travaux de préparation durant les vacances de printemps. La phase de désamiantage a eu lieu durant les vacances d'été.

Ce temps de rencontre fut également l'occasion de faire le tour du Collège pour procéder à de nouvelles demandes de travaux.

- En prévision : refaire 3 salles dans l'année.

Mme Favrot demande où en est la demande de rénovation -agrandissement de l'abri vélo. M.Pichon souligne que les supports sur lesquels sont accrochés les vélos ne sont pas adaptés et qu'ils risquent à terme d'abîmer les roues. Mme Faccenda indique que la demande est en cours et que les échanges sont réguliers avec M.Kerouantan. Mme Faccenda remercie le Conseil Départemental, ainsi M.Laizet et M.Kerouantan pour leur investissement et leur accompagnement dans les nombreux travaux entrepris pour l'amélioration des conditions de travail de toutes et tous.

2- Attestation procédure transfert de propriété

Le Conseil d'Administration adopte l'attestation de transfert de propriété présenté par le Chef d'Etablissement.

VOTE		
Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Faccenda remercie les membres du Conseil d'Administration pour leur participation active tout au long de l'année scolaire.

Madame Faccenda remercie également Madame Scaerou pour son investissement durant les 19 dernières années et lui souhaite bonne route dans ses nouvelles missions.

Mme Faccenda remercie M.Marier et Mme Picard pour le buffet préparé et invite les membres du Conseil à le déguster.

Mme Faccenda lève la séance à 20h20

La présidente du Conseil d'Administration

Mme FACCENDA



La Secrétaire de séance

Mme Madec

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Brest, le 05 octobre 2023

collège
Anna Marly
académie
Rennes
Éducation
nationale

La Principale

Aux

Membres du Conseil d'Administration

Objet : RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION-ANNULE ET REMPLACE LE PRECEDENT

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir siéger à la réunion ordinaire du Conseil d'Administration qui se tiendra le :

Mardi 17 octobre 2023 à 18h00

En salle de réunion

Téléphone
02 98 80 43 93

Télécopie
02 98 46 71 28

Mél.
Ce.0291661y
@ac-rennes.fr

8, rue Jules Lesven
BP 32049
29220 Brest
cedex 2

Site internet
de l'académie de rennes
www.ac-rennes.fr

- Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 3 juillet 2023
- Nomination d'un secrétaire de séance

Point I– Points financiers

- 1-Signature de conventions et contrats.
- 2- Répartition des crédits de fonds sociaux complémentaires-dotation septembre 2023.
- 3- Décision Budgétaire Modificative
- 4- Taux de participation aux charges communes
- 5- Répartition des logements de fonction 2023-2024

Point II- Vie pédagogique et Vie scolaire

- 1- Point sur la rentrée
- 2- Évaluations nationales 6^{ème} et 4^{ème}
- 3- Informations sur les élections des délégués au Conseil d'Administration 2023-2024
- 4- Calendrier scolaire prévisionnel
- 5- Conventions Stage en entreprise
- 6- Programme Phare
- 7- Adage et Pass Culture
- 8- Protocole d'urgence EPS
- 9- Association Sportive : bilan 2022-2023 -perspectives 2023-2024
- 10- Séjour Pédagogique à Paris- 4èmes 3èmes CHAD

Point III– Travaux et équipements

1. Point sur les travaux
2. Attestation procédure transfert de propriété



STRUCTURE 2023-2024 11 10 2023

Classes	Anglais	Espag	italien	Alld LV2	LCLA	CHAM	CHAD	ULIS	CHORALE	Total
61	29	0	0	0	0	16	0	2	10	29
62	30	0	6	0	0	0	6	3	2	30
63	15	0	0	0	0	0	0		0	15
ulis	3							3		3
Total	77	0	5	0	0	16	6	5	12	77
51	20	14	0	6	6	12	-		4	20
52	21	18	0	3	0	0	4		1	21
53	20	20	0	0	5	10	0	1	6	20
54	16	0	0	0	0	0	0		0	16
Total	77	52		9	11	22	4	2	11	77
41	30	22	0	8	2	7	0		10	30
42	29	23	0	6	7	0	12		1	29
43	16	0	0	0	0	0	0		0	16
Total	75	45		14	9	7	12	0	11	75
31	29	29	0	0	2	8	0		1	29
32	30	20	0	10	0	0	7	1	0	30
33	29	20	0	9	7	7	0		6	29
34	16	0	0	0	0	0	0		0	16
Total	104	69	0	19	9	28	7	1	7	104
inactifs	3									3
	3									3
Total généra	336	166	5	42	29	73	29	8	41	336



**ACADÉMIE
DE RENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Finistère

Division du 2d degré
DIV 2
Affaire suivie par :
Gaëlle KEROUREDAN
Cheffe de division
Jocelyne LE GALL
T 02 98 98 98 74
ce.div2-29public@ac-rennes.fr

1 boulevard du Finistère
CS 45033
29558 QUIMPER Cedex 9

Quimper, le 8 septembre 2023

Le RECTEUR

à

Madame la Cheffe d'établissement
Monsieur le Chef d'établissement
CLG ANNA MARLY
BREST

Objet : Fonds sociaux 2023 – Dotation complémentaire

Références : Circulaire n°2017-122 du 22-08-2017

Je vous informe de l'attribution à votre établissement d'une subvention complémentaire au titre des fonds sociaux (programme 230 – *vie de l'élève*) pour l'année 2023 de :

2281 euros

La somme attribuée à votre établissement a été déterminée dans le cadre de la dotation départementale mise à ma disposition et au regard des critères suivants :

- Effectif de l'établissement auquel est ajouté un coefficient de pondération proportionnel au taux de bourse de chaque élève boursier.
- Reliquat du compte 441916 au compte financier 2022 (pour le calcul de la dotation 2023).

Je vous prie de noter qu'en vertu du principe d'autonomie des établissements prévu par le code de l'Éducation, ces crédits n'étant pas préalablement affectés, il vous revient d'en saisir, pour l'utilisation et leur répartition, votre conseil d'administration, par deux votes distinctifs :

- Une délibération sur la répartition entre fonds social collégien et fonds social des cantines (acte non transmissible au contrôle de légalité). Cependant, dans le cadre de l'article R421-56 du code de l'Éducation, je vous prie d'adresser, cette délibération à la direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Finistère (Division du second degré – DIV2)

- Une délibération sur la détermination des critères d'attribution des aides accordées, au titre des fonds sociaux, doit être également prise (acte non transmissible au contrôle de légalité).

Par ailleurs, la modification du budget de l'établissement se fera par une décision modificative budgétaire de niveau 2, ces crédits étant obligatoirement imputés au service VE.

Les aides accordées feront l'objet de mandats émis par l'ordonnateur au compte 6576 – aide sociale en faveur des élèves.

Je vous rappelle que les fonds sociaux relevant du programme 230 (*vie de l'élève*) doivent être suivis en comptabilité générale au compte 44116 (subventions programme 230 *vie de l'élève*).

En comptabilité budgétaire, ils seront imputés obligatoirement au service VE, compte 7411 en recettes et code d'activité 16FS- (fonds social lycée et collégien) et 16FSC (fonds social des cantines) en dépenses.

Outre la saisine du conseil d'administration, je vous rappelle qu'il convient de communiquer à l'agent comptable tous les éléments relatifs à l'affectation définitive de ces ressources, ainsi qu'un exemplaire des décisions rendues exécutoires.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour le recteur et par délégation,
l'inspectrice d'académie, directrice
académique des services de l'éducation
nationale du Finistère

Signé

Guylène ESNAULT

DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE

Service	Objet	Domaine	Activité	Montants en euros	
				débit	crédit
Service « Activités pédagogiques	activités pédagogiques	ENSGEN	0CREDITS	2 000,00 €	
Service "Activités Logistiques"	produits entretien	ENTRE	0PRODUIT	2 000,00 €	
	réparation	ENTRE	0REPARATI	2 000,00 €	
	électricité	VIABIL	2ELEC	4 000,00 €	
Service "Restauration et Hébergement"	denrées	SRH	0DENRE	3 000,00 €	
Service "Vie de l'Elève"	fonds sociaux	VE	16FS	2 281,00 €	2 281,00 €

Réserves disponibles au 31.12.2022	58 168,29 €
Prélèvements déjà autorisés :	107,05 €
Prélèvement proposé	13 000,00 €
Solde après proposition	45 061,24 €

EPLÉ : COLLEGE ANNA MARLY

RNE : 0291661Y

EXERCICE : 2023

FONDS DE ROULEMENT AU DERNIER COMPTE FINANCIER

	58 168,29 €
--	--------------------

FONDS DE ROULEMENT MOBILISABLE**Au 31/12/N-1**

Montant des cautions (165)	-	0,00 €
Montant des provisions (15,39,49)	-	
FDR MOBILISABLE		58 168,29 €

Prise en compte du besoin en fonds de roulement

Montant des stocks (classe 3)	-	4 378,28 €
Eventuellement : montant des créances contentieuses non provisionnées	-	
		53 790,01 €

--	--

Capacité à prélever à la date du jour = 16 octobre 2023

MONTANT DES PRELEVEMENTS SUR FDR VALIDES DEPUIS LE DERNIER COMPTE FINANCIER	107,05 €
MONTANT DES PRELEVEMENTS SUR FDR PROPOSES	13 000,00 €
Capacité à prélever	40 682,96 €

Détermination nombre de jours de fonctionnement

Au compte de résultat soldes débiteurs compte 60 à 65 au dernier compte financier	304 425,31 €
dépenses moyennes journalières dépenses nettes (comptes 60 à 65) / 360	846 €
Nombre de jours de fonctionnement sur FDR réellement mobilisable (FDR mobilisable/dépenses moyennes journalières) NB : Il convient de noter le fonctionnement du collège en cité scolaire avec le lycée qui porte l'ensemble des charges générales de fonctionnement par convention	48



[Handwritten signature in blue ink]

CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2023 /2024	
Campagne de bourses Collège	Du mardi 5 septembre au jeudi 19 octobre
Semaine de la démocratie scolaire	Du lundi 9 au samedi 14 octobre
Spirit Week	Semaine du 16 octobre
Formation des délégués	Mardi 17 octobre (matin)
Assemblée Générale Délégués de classe	Mardi 17 octobre de 12h à 12h30 salle de perm
Avant Scène CHAD Cœur Sauvage les Colporteurs	Mardi 17 octobre 20h30
Découverte du braille Ecole Jean Rostand pour les 3^{ème}4	Jeudi 19 octobre de 9h à 12h
Journée Halloween	Jeudi 19 octobre
Les 6èmes CHAM accueillent les CM1-CM2 de Kerbernard	Jeudi 19 octobre de 11h à 12h salle 208
Réunion Psy EN PP4èmes et 3èmes	Jeudi 19 octobre à 12h45 salle 12
Fermeture établissement	Du mercredi 25 octobre au dimanche 5 novembre inclus
Tout le monde lit sur un créneau définit	A compter du lundi 6 novembre
Les 3èmes au Festival du Film Court	Mardi 7 novembre de 9h30 à 12h
Réunion information parents délégués de classe	Mardi 7 novembre à 18h
Intervention 3^{ème} CHAD Hip Hop	Mercredi 8 novembre de 10h à 12h
Rencontres parents professeurs niveau 6ème	Jeudi 9 novembre à partir de 17h
Rencontre CM2/6^{ème} Jacquard et Kerbernard	Mardi 14 novembre
4èmes Océanopolis découverte des océans AAP CD29	Mardi 14 novembre
Intervention 3^{ème} CHAD Hip Hop	Mercredi 8 novembre de 10h à 12h
Réunion Information post-3ème parents	Jeudi 16 novembre 18h salle 12
Conseil d'Administration n°2	Mardi 21 novembre à 18h
Stage n°1 3ème SEGPA	Du lundi 20 novembre au samedi 2 décembre
Cross Départemental Carhaix	Mercredi 22 novembre
Fin du 1^{er} trimestre	Vendredi 1^{er} décembre

Tout niveau : Conseils de classe du 1^{er} trimestre	Du lundi 4 décembre au jeudi 21 décembre
Remise de bulletins 3èmes	Jeudi 7 décembre à partir de 16h45
Pause Dansée par les CHAD, AS Danse et AS Street Dance	Jeudi 14 décembre 13h-13h25
Remise de bulletins 4ème	Jeudi 14 décembre à partir de 16h45
Rencontre CM2/6^{ème} Pilier Rouge Kerichen	Jeudi 14 décembre
Spectacle Peter Pan Maison du Théâtre Lambézellec pour les 6èmes hors CHA	Vendredi 15 décembre à 14h30
Remise de bulletins 5ème	Lundi 18 décembre à partir de 16h45
Atelier avec une danseuse de la compagnie de Fouad Boussouf	Mercredi 20 décembre - 8h à 10h (5èmes et 4èmes Chad), 10h-12h (3èmes et 6èmes CHAD)
Avant Scène Quartz « Feu » Fouad Boussouf au Mac Orlan	Mercredi 20 décembre à 19h30
UNSS <u>Formation Jeune officiel danse pour les 3èmes CHAD</u>	Mercredi 17 janvier de 13h45 à 15h45
Réunion orientation post-3ème parents	Jeudi 18 janvier à 18h
Portes Ouvertes Collège	Vendredi 19 janvier à partir de 16h30
Stage n°1 4^{ème} SEGPA	Du lundi 22 janvier au samedi 27 janvier
UNSS <u>Formation Jeune officiel danse pour les 3èmes CHAD</u>	Mercredi 24 janvier de 13h45 à 15h45
Journée du Sport féminin	Mercredi 24 janvier
Journée à Loudéac pour l'AS danse et Street Dance -atelier HIP HOP	Mercredi 31 janvier toute la journée
Avant Scène Quartz 4^{ème}/3^{ème} CHAM « the curious band »	Mercredi 31 janvier 20h30
Atelier Danse District AS Danse et AS Street Dance	Mercredi 7 février de 13h45 à 15h45 gymnase Guéguéniat
Salon « Trajectoires » orientation post-3^{ème} Salle Kerlois Gouesnou	Samedi 10 février
Visite option danse La Pérouse 3^{ème} CHAD	Mercredi 14 février de 10h à 12h
Niveau 3ème : DNB Blanc n°1	Lundi 19 février et mardi 20 février
Avant Scène Quartz 4^{ème}/3^{ème} CHAM « Requiem la mort joyeuse »	Mercredi 21 février 20h30

Niveau 3^{ème} : Séquence d'observation en milieu professionnel	du mercredi 21 février au vendredi 23 février
Mini-stages-entretiens COP-portes ouvertes établissements scolaires	Niveau 4^{ème}-3^{ème} : février-avril
Devoirs communs 4^{ème}	Début mars
Niveau 3^{ème} session PIX 2024	Du 4 mars au 16 juin 2024
Semaine des mathématiques	Du lundi 11 mars au dimanche 17 mars
Séjour pédagogique à Paris pour les 4^{èmes} et 3^{èmes} CHAD	Du mercredi 13 au vendredi 15 mars
Fin du 2d trimestre	Vendredi 15 mars
Tout niveau : à compter du jeudi 21 mars	Conseils de classe du 2d trimestre
Stage 3SEGPA DNB PRO N°2	Du lundi 18 mars au samedi 6 avril
Stage 3^{ème} SEGPA CFG N°2	Du lundi 25 mars au vendredi 12 avril
Avant Scène Quartz 4^{ème}/3^{ème} CHAM « Irlande classique »	Mardi 26 mars 20h30
Flashmob médiathèque Saint Martin	Mercredi 27 mars matin (CHAD et Ecole primaire)
Semaine Olympique et paralympique	Du mardi 2 au samedi 6 avril
Oral Blanc 3^{ème}-DNB session 2024	Mercredi 10 avril
Anna Marly en route pour 2024 Journée autour des valeurs des jeux de Paris pour tous	Jeudi 11 avril
Championnat Académique danse (4^{èmes} et 3^{èmes} CHAD)	Mercredi 17 avril toute la journée
DNB Blanc n°2	Lundi 6 et mardi 7 mai
Parcours de la flamme olympique dans toute la France	Du lundi 8 mai au vendredi 26 juillet
Festival Danse UNSS Plougastel	Vendredi 24 et samedi 25 mai
Stage 4^{ème} SEGPA n°2	Du lundi 27 mai au vendredi 31 mai
Niveau 3^{ème} : Épreuve de soutenance orale DNB session 2023	Mercredi 29 mai
Stage Kayak 4^{ème}1	Le lundi 27 , mardi 28 et jeudi 30 mai
Championnat de France de danse (si qualifié académique)	Du lundi 3 au jeudi 6 juin (4^{èmes} et 3^{èmes} CHAD)
Stage 3^{ème} SEGPA DNB Pro n°3	Du lundi 10 juin au vendredi 21 juin
Rencontre district Danse mac orlan	Mercredi 12 juin toute la journée CHAD, AS Danse AS Street Dance
Stage 3^{ème} SEGPA CFG n°3	Du lundi 17 juin au vendredi 28 juin

Journée Olympique	Dimanche 23 juin
DNB Session 2023	Lundi 1^{er} et mardi 2 juillet 2024
Jeux Olympiques d'été	Du vendredi 26 juillet au dimanche 11 août
Jeux Paralympiques d'été	Du mercredi 28 août au dimanche 8 septembre

La Principale Marie FACCENDA

RAPPEL CHARTE D'ENGAGEMENT DES ÉCOLES ET DES COLLÈGES PHARE

PRÉAMBULE

Le harcèlement sous toutes ses formes nie les valeurs de la République et de son École. L'école est perçue pour certains élèves comme un lieu de souffrance en raison de la violence récurrente subie, infligée par leur entourage social immédiat. La prévention du harcèlement est un enjeu majeur pour la réussite éducative : en effet, le fait d'être victime ou auteur de harcèlement entre élèves peut être à l'origine de difficultés scolaires, d'absentéisme, voire de décrochage, mais aussi engendrer de la violence ou des troubles de l'équilibre psychologique et émotionnel. Cela peut conduire à des dépressions graves pour celui qui en est victime, menant parfois jusqu'au suicide. La loi Pour une École de la confiance affirme le droit à une scolarité sans harcèlement. Prévenir et lutter contre le harcèlement est donc un devoir qui s'impose à tous les membres de la communauté éducative.

Le programme PHARE est un plan de prévention du harcèlement entre élèves qui s'accompagne de nombreux outils de traitement des situations de harcèlement ainsi que de contenus pédagogiques et éducatifs de prévention dispensés tout au long de l'année. PHARE est le gage d'une école où d'un collège engagé dans la lutte contre tous les phénomènes de harcèlement. Le label ne garantit certes pas l'absence de phénomène de harcèlement dans l'établissement mais offre l'engagement que les situations seront suivies avec la plus grande attention, le bien-être des élèves étant central.

CHARTRE D'ENGAGEMENT DES COLLÈGES PHARE¹

1. Mon collège s'engage pour 2 ans à mettre en place le programme PHARE.
2. Mon collège s'engage à constituer une équipe ressource de 5 personnels et à suivre la formation dispensée par l'académie.
3. Mon collège prévoit un protocole d'intervention en cas de suspicion de harcèlement.
4. Mon collège s'engage à former au moins 10 ambassadeurs collégiens pour devenir acteurs de la prévention et lanceurs d'alerte.
5. Mon collège s'engage à mettre en place un atelier de sensibilisation pour les familles et les personnels.
6. Mon collège s'engage à participer aux temps forts : concours NAH, Journée NAH, Safer Internet Day.
7. Mon collège s'engage à dispenser les 10 h d'apprentissages annuelles aux élèves de la 6^e à la 3^e.

CHARTRE D'ENGAGEMENT DES ÉCOLES PHARE¹

1. Mon école s'engage pour 2 ans à mettre en place le programme PHARE.
2. Mon école s'engage à s'appuyer sur l'équipe ressource de la circonscription formée par l'académie à la prise en charge des situations de harcèlement.
3. Mon école prévoit un protocole d'intervention en cas de suspicion de harcèlement.
4. Mon école s'engage à mettre en place un atelier de sensibilisation pour les familles et les personnels.
5. Mon école s'engage à participer aux temps forts : concours NAH, Journée NAH, Safer Internet Day.
6. Mon école s'engage à dispenser les 10 h d'apprentissages annuelles aux élèves du CP au CM2.

NON AU HARCÈLEMENT

Protocole d'intervention de l'équipe bien-être du collège Anna Marly • PHARE

Équipe bien-être du collège :

- Mme Abjean (infirmière scolaire)
- Mme Joly (psychologue de l'Éducation Nationale)
- Mme Madec (conseillère principale d'éducation)
- Mme Bidel-Guillou (professeure d'espagnol)
- Mme Therène (professeure des écoles affectée à la SEGPA)

REPÉRAGE 01

Repérage d'un élève en souffrance* par un personnel du collège, un élève ou la famille.

Cette personne doit :

- contacter le collège qui alertera un membre de l'équipe bien-être sur la situation

OU

- alerter directement un membre de l'équipe bien-être.

ALERTE 02

Le membre de l'équipe bien-être alerté expose la situation à l'équipe (en utilisant le fil de discussion dédié).

L'équipe statue sur la prise en charge de la situation dans le cadre du protocole ou hors protocole selon la nature des faits.

PRISE EN CHARGE

03

La prise en charge se met en place : série d'entretiens avec l'élève cible et le/les élève(s) intimidateur(s) sur une durée de 15 jours.

Le suivi de la situation : un membre de l'équipe, qui devient alors pilote de cette situation, reçoit l'élève cible. Il informe la famille s'il le juge nécessaire. Un autre membre de l'équipe reçoit le/les élève(s) intimidateur(s). Une trace écrite des entretiens est conservée dans un classeur confidentiel et stocké à la vie scolaire.

BILAN

04

Un bilan de la situation est effectué au sein de l'équipe bien-être au bout de 15 jours, la situation est considérée résolue ou non résolue.

- Peu ou pas d'amélioration : la situation est confiée à l'équipe de direction du collège pour une gestion disciplinaire.
- La situation s'est améliorée : le pilote complète la partie bilan de la fiche de suivi de la situation et communique à l'équipe bien-être et à la direction que la situation est résolue.

PROTOCOLE LOCAL SOINS ET URGENCES Au Collège Anna MARLY BREST

en cas d'accident d'élève en EPS ou à l'association sportive

(Approuvé lors du CA du.....)

- L'enseignant d'EPS met en œuvre immédiatement les gestes de 1^{er} secours
- Donne les consignes à la classe pour éviter un sur accident
- Évalue la gravité de la blessure ou du malaise

URGENCE		NON URGENCE
Si caractère vital engagé	Pas de caractère vital Pas de nécessité de prise en charge rapide du blessé	Le blessé est mis au repos et peut revenir par ses propres moyens vers le collège
1-Appeler le 15 2- Appeler l'établissement La vie scolaire? La CPE?	-L'enseignant appelle la vie scolaire	- Avertir l'infirmière - Avertir la vie scolaire si l'infirmière est absente
L'enseignant désigne 2 élèves pour ouvrir le portail d'accès au gymnase Jacquard (clé de la grille du matériel ou clé dans le local des profs EPS) La vie scolaire relaie dès que possible les élèves (prévoir clé) L'Établissement informe les responsables (cf fiche d'urgence renseignée)	- Un adulte viendra prendre en charge l'élève -L'Établissement informe les responsables soit par un appel téléphonique ou un mot sur le carnet de correspondance	L'enseignant écrit un mot sur le carnet de l'élève pour informer les responsables

Numéros directs utiles (dans l'ordre de priorité)		
1	Vie Scolaire	02 98 80 97 89
2	Infirmière	02 98 80 97 86 (lundi et jeudi)
3	Standard	02 98 80 43 93
4	CPE	02 98 80 97 83
5	Secrétariat	02 98 80 97 87 sauf le mercredi

**ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION SPORTIVE
DU COLLEGE ANNA MARLY BREST (29)
MERCREDI 21 SEPTEMBRE 2023**

L'assemblée générale a été convoquée le mercredi 21 Septembre 2022 de 13h30 à 14h30.
10 membres de l'association sportive étaient présents :

- Marie FACCENDA, Principale du collège et Présidente de l'association sportive
- Cécile LELOUP, trésorière, Professeur d'EPS et responsable de l'activité danse
- Cédric PICHEREAU, secrétaire, Professeur d'EPS et responsable de l'activité surf et basketball
- 6 élèves licenciés de l'AS représentant les différentes activités

Ordre du jour :

- Bilan humain
- Bilan sportif
- Bilan financier
- Perspectives année 2023/2024
- Election du bureau

BILAN HUMAIN :

EFFECTIF :

- **2021/2022** : 36,23% des élèves du collège ont été licenciés (104 élèves), 60 filles, 44 garçons
- **2022/2023** : 41,47% des élèves du collège sont licenciés à l'AS (115 élèves), 57 filles et 58 garçons

Constat : Une association sportive dynamique avec une légère augmentation des effectifs qui s'expliquent par un retour à la normal du fonctionnement de l'AS (Entraînements, compétitions, festival danse...)

Une parité garçons/filles en terme de licenciés

L'ENCADREMENT : assuré par les 3 enseignants d'EPS du collège

LES ACTIVITES PRATIQUEES :

LUNDI	12h/13h	Mme LELOUP	Danse (6°/5°)
MARDI	12h30/13h30	Mr PICHEREAU	Basket
MERCREDI	12h30/17h30	M.PICHEREAU	Surf (4°/3°)
MERCREDI	13h30/15h30	Mme HORELLOU	Multi activités selon calendrier UNSS (Badminton compétition, Préparation Cross, Course d'orientation, Athlétisme)
JEUDI	12h/13h	Mme LELOUP	Danse (4°/3°)
JEUDI	12h30/13h25	Mme HORELLOU	Badminton
Activités ponctuelles			
Raid aventure à Logonna Daoulas : seulement pour les 5° 4° et 3° (8 élèves) : VTT, tir à l'arc, course d'orientation, canoë, Trail			
Cross départemental à Carhaix			

BILAN SPORTIF :

AS Danse

Entrainement : Lundi (6^h/5^h) 12h/13h et le Jeudi (4^h/3^h) de 12h30 à 13h25

Effectifs : 45 élèves

Nombres de filles : 37

Nombre de garçons : 8

Bilan sportif :

- 17/05/2023 : Représentation au Mac Orlan : 41 élèves
- 30/05/2023 : Festival de danse à Fouesnant : 29 élèves
- 1/06/2023 : Spectacles entredanse au Mac Orlan : 27 élèves
- 03/06/2023 : Festival de l'arts scène à Guipavas : 27 élèves
- Formation Jeunes officiels : 12 élèves

AS Badminton

Entrainement : Jeudi de 12h30 à 13h25

Effectifs : 44 élèves

Nombres de filles : 17

Nombre de garçons : 27

Bilan sportif :

- 7/12/2023 : Badminton duo à Brest : 16 élèves
- 11/01/2023 : Badminton honneur : 12 élèves
- 25/01/2023 : Badminton duo à Brest : 17 élèves
- 8/02/2023 : Badminton équipes : 15 élèves
- 08/03/2023 : Finale district badminton duo : 10 élèves
- 10/05/2023 : Départemental badminton duo : 6 élèves
- 24/05/2023 : Interdépartemental badminton duo : 6 élèves
- 07/06/2023 : Finale badminton honneur : 8 élèves

AS Surf

Entrainement : Mercredi 12h30-17h30

Effectifs : 19 élèves

Nombres de filles : 5

Nombre de garçons : 14

Bilan sportif :

5 sorties au niveau du district sur la plage des Blancs Sablons

1 compétition départementale à Penmarc'h (1 équipe) : Classement 4^e/12 équipes

AS Basket 3 vs 3

Entrainement : Mardi 12h30 à 13h25

Effectifs : 37 élèves

Nombres de filles : 15

Nombre de garçons : 22

Bilan sportif :

2 rencontres district (Landerneau) : 4 équipes

Activités ponctuelles

- *Raid aventure* à Logonna Daoulas : Participation de 2 équipes (8 élèves)
- *Cross Départemental* à Quimper : 25 élèves (12 filles + 13 garçons)
- *Sandball* plage du moulin blanc : 19 élèves (7 filles + 12 garçon)
- *Athlétisme district* à Brest 13 élèves (5 filles + 8 garçons)
- *Athlétisme départemental* à Bannalec 12 élèves (7 filles + 5 garçons)

BILAN FINANCIER : Cf. document ci-dessous

PERSPECTIVES 2023-2024 :

Le projet d'AS a été reconduit avec l'apparition de nouvelles activités.

Pour cette année, du point de vue des activités, plusieurs créneaux seront proposés aux élèves :

- La danse sera animée par Mme Leloup le lundi 12h à 13h (6°/ 5)° et le jeudi de 12h30 à 13h30 (4°/3°)
- Le basket sera animé par Mr Buatois le mardi de 12h00 à 13h00
- Le badminton sera animé par Mr Pichereau le jeudi midi de 12h00 à 13h00
- Le futsal sera animé par Mr Buatois le mercredi après-midi de 13h30 à 15h30
- Le surf sera animé par Mr Pichereau le mercredi après-midi de 12h30 à 17h30
- Le street-dance sera animé par Mme Billington le vendredi de 12h à 13h

Projets divers :

Le prix de la licence voté en assemblée générale est **maintenue à 21 euros / élève.**

ELECTION DU BUREAU :

Président : Mme Marie FACCENDA (Election de droit)

Candidats :

- Trésorière : Cécile LELOUP
- Secrétaire : Cédric PICHEREAU
- Autres membres : Fanielle Ulysse, Ibouroi Rayan, Kergonna Lénaïg, Robert Lucas, (élèves)
- Assesseurs :

Vote à l'unanimité.

Bilan financier Association sportive collège Anna Marly 2022/2023 (au 15/09/2023)

Compte courant début d'exercice	1622,38
Livret début d'exercice	2977,62
Total	4600

Recettes		
Subventions	SGC	1525
	Unss petit matériel	80
Autres	Remboursement avance paris 2022 chad (FSE)	374,50
	Remboursement avance paris chad 2023	1570
	Participation des familles festival fousesnant	580
	Remboursement avance quartz	120
	licences	1696
	sweat	838
Total recettes		6783,5

Dépenses		
Matériels	Combi surf, costumes, pointes athlé, rubalise	299,18
	Maif	81,22
Fonctionnement	Office des sports	92,40
	Tenue de compte	39,48
	Affiliation UNSS	80
	Licences UNSS	1045,02
	Part prof	580,60
	Gouter, atelier	38,96
Avance quartz		120
Avance voyage chad paris		1569,5
Festival Fousesnant		580
Sweat		2592
Total dépenses		6618,64

Compte courant	1787,24
livret	3014,64 (dont intérêt 37,02)
total	4801,88

Budget prévisionnel séjour facultatif à Paris CHAD

Dates : du 13 au 15 mars 2024

Enseignant organisateur : Mme Leloup Enseignant accompagnateur : Mr Pichereau

Effectifs : 19 élèves (12 4èmes CHAD et 7 3èmes CHAD), 2 adultes accompagnateurs

Dépenses		Recettes	
Hébergement demi-pension	2314 €	Participation des familles	4.332 €
Pique nique	336 €	Participation FSE	190 €
Transport (train)	1533 €	Participation collège 2 accompagnateurs	456 €
Visite opéra Garnier	303,50 €		
Péniche	130,20 €		
Atelier danse	160 € (accompagnateurs gratuits)		
Divers (ticket de métro, goûter retour)	201,30 €		
Total	4.978 €		4.978 €

Prix du voyage par élève : 228 euros

Projet pédagogique Culture chorégraphique

➤ Professeur organisateur :

⇒ Mme Leloup

➤ Professeur accompagnateur :

⇒ Mr Pichereau

➤ Public concerné :

⇒ Les 3èmes et 4èmes CHAD

➤ Objectifs pédagogiques :

- Participer au projet d'éducation artistique et culturelle :
A travers la rencontre avec des œuvres artistiques et patrimoniales, des lieux de création, de conservation et de diffusion.
En exprimant ses émotions, en apprenant à porter un jugement construit et étayé, en développant son esprit critique et en décrivant et analysant une œuvre.
- Diversifier et élargir les domaines artistiques abordés à l'école
- Donner sens et cohérence à l'ensemble des actions et expérience auxquels l'élève prend part.
- Contribuer au développement de la sensibilité et à la formation du goût et du jugement.
- Développer des compétences transversales
- Mobiliser l'ensemble des élèves du groupe autour d'un projet commun.

➤ Organisation :

Séjour à Paris du 13 mars au 15 mars 2024

Activités prévues :

- Visite de l'opéra Garnier
- Atelier de pratique
- Visite du musée d'Orsay
- Découverte des monuments parisiens en péniche

Commune :
BREST (019)

Numéro d'ordre du document
d'arpentage : 9137 X

Document vérifié et numéroté le 20/07/2023
APTGC BREST
Par M GIGUELAY PIERRE-YVES
GEOMETRE PRINCIPAL
Signé

SDIF de BREST
Pôle Topographique et Gestion Cadastreale
1, Square Marc Sangnier
BP 90167
29803 BREST CEDEX 9
Téléphone : 02 98 80 89 22

ptgc.finistere.brest@dgifp.finances.gouv.fr.

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 65-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous signés (3)
a été établi (1) :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
B - En conformité d'un piquetage : _____ effectué sur le terrain ;
C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé
le _____ par _____ géomètre à _____.

Les propriétaires désignent avoir pris connaissance des informations portées
au dos de la présente 6463.

A _____, le _____

Section : BV
Feuille(s) : 000 BV 01
Qualité du plan : Plan régulier avant
20/03/1980
Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/1000
Date de l'édition : 24/07/2023
Support numérique : _____

D'après le document d'arpentage
dressé

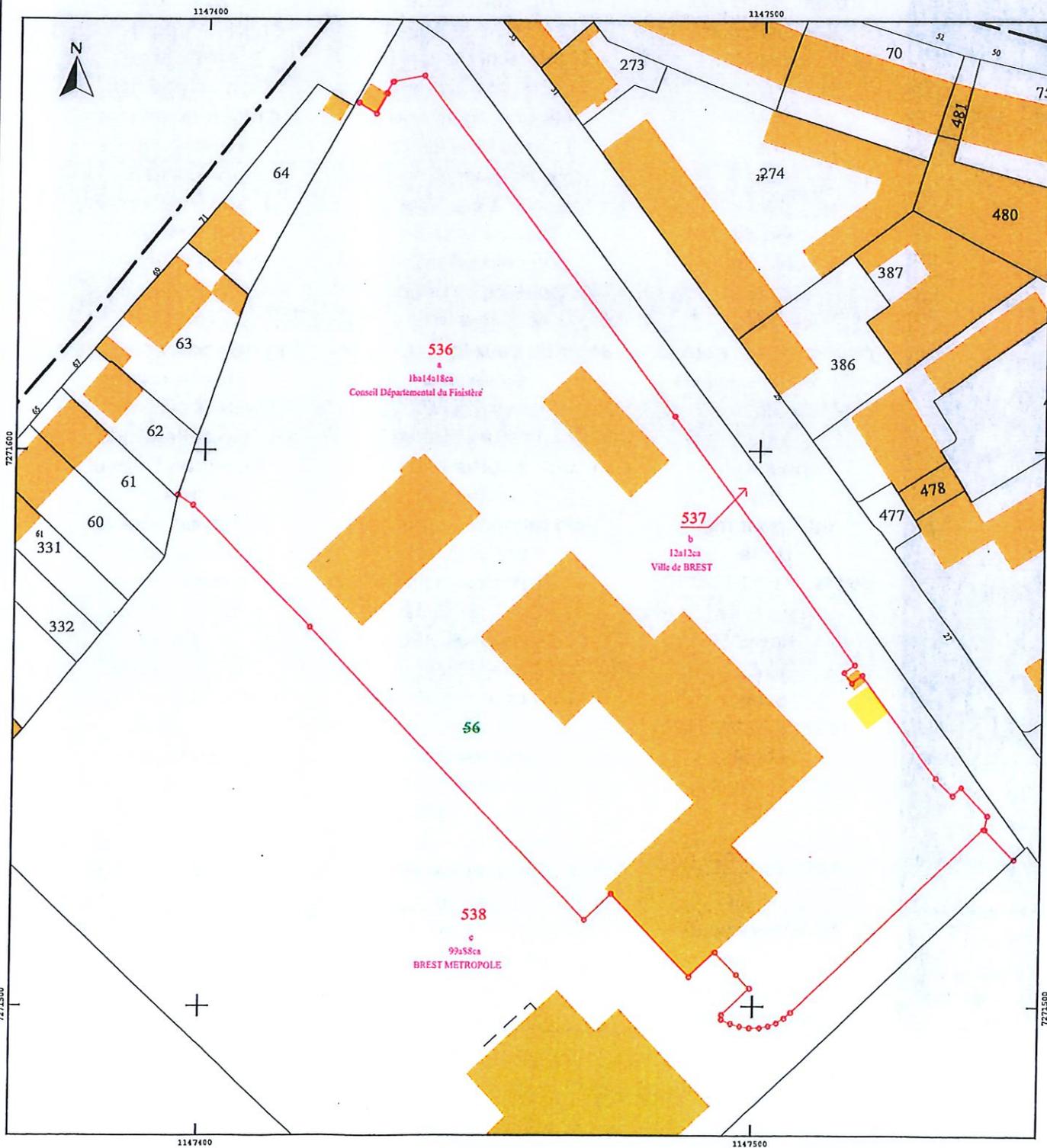
Par GEOSAT (2)

Réf. : 230537

Le 02/06/2023

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)
(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité expropriant, etc...).

Modification selon les énonciations d'un acte à publier





PARIS 2024



LE COLLEGE ANNA MARLY EN ROUTE POUR 2024

JOURNEE AUTOUR DES VALEURS DES JEUX DE PARIS

11/04/2024

1	<p>EXPOSITIONS</p> <p>« HISTOIRE SPORT ET CITOYENNETE »</p> <ul style="list-style-type: none"> - 30 panneaux autour de 30 Olympiades qui mettent en scène 30 sportifs qui ont changé le regard sur le monde autour de 30 valeurs qui symbolisent l'engagement et la passion. <p>Programme « Histoire, sport & citoyenneté » CASDEN</p>	<p>Conférence avec Mr BANCEL</p> <p>1h d'échange avec sa classe pendant la journée (livret pédagogique) et/ou Présentation d'un panneau par élève.</p> <p>Code : CASDEN2024</p>	<p>HISTOIRE ET CULTURE</p> <p>Engagement et passion de 1896 à 2024</p>
	<p>« L'AVENTURE DU HANDISPORT ET DU SPORT ADAPTE »</p> <ul style="list-style-type: none"> - 13 panneaux retraçant l'évolution, l'histoire du handisport et du sport adapté en France à travers les principaux acteurs qu'ils soient dirigeants ou athlètes. <p>Musée national du sport à Nice</p>	<p>Toutes les classes</p>	<p>Qui marque l'entrée du handicap dans l'arène sportive</p> <p><i>L'ère de la reconnaissance</i></p>
2	<p>FILM</p> <p>« LA COULEUR DE LA VICTOIRE »</p> <p>De Stephen HOPKINS</p> <p>Film retraçant le parcours de JESSE OWENS</p> <p>Suivi d'un débat ou d'un questionnaire</p> <p>« plus vite » en relation avec cda29</p> <p>Association 733: Jesse Owens et son exploit au JO de Berlin</p>	<p>Suivi d'un débat</p> <p>Cahier pédagogique</p>	<p>RACISME</p> <p>TOLERANCE</p> <p>FRATERNITE</p> <p>RESPECT</p> <p>DEPASSEMENT DE SOI</p>
	<p>FIL ROUGE</p> <p>« CHALLENGE SPORTIF »</p> <p>ffsa29cd@wanadoo.fr</p> <p>cd29@handisport.org</p> <p>athle29@maisondessports29.fr</p>	<p>Toutes les classes</p>	<p>« AMTIE, RESPECT, EXCELLENCE »</p> <p><i>L'Olympisme en Valeurs !!!</i></p> <p><i>Dépassement de soi</i></p> <p><i>Emulation</i></p>
3	<p>RENCONTRE</p> <p>« UNE VIE DE CHAMPION PARALYMPIQUE »</p> <p>Avec M. ALADJI BA, M. SEGUIN Damien et Mr LARHANT Hervé</p>	<p>Séquence de 4h avec une course de vitesse (valide et non valide), Boccia, Goalball</p> <p>Ainsi que la découverte du handicap mental</p> <p>Classes de 6^{ème} et 5^{ème}</p>	<p>PARCOURS DE CHAMPION</p> <p>« Une tranche de vie »</p>
	<p>DEFI SPORTIF</p> <p>Avec le comité handisport du Finistère, le CDOS du Finistère....</p> <p>cdos29@maisondessports29.fr</p> <p>cd29@handisport.org</p>	<p>1h d'échange et partage sur la vie de 2 sportifs de haut niveau l'un atteint de cécité à l'âge de 5 ans et l'autre ne possédant qu'une seule main.</p> <p>Toutes les Classes</p>	<p>DANS LA PEAU D'UN PARA-ATHLETE</p> <p><i>Appréhender les difficultés</i></p> <p><i>Donner sa chance à tous</i></p> <p><i>Exploiter ses capacités</i></p> <p><i>Oser</i></p>
4	<p>CHOREGRAPHIE COLLECTIVE</p> <p>« EGALITE, COURAGE, INSPIRATION, DETERMINATION »</p> <p><i>Le Paralympisme en Valeurs !!!</i></p>	<p>4h de pratique par classe avec la découverte de 2 Para sports et d'une activité olympique : L'escrime / Volley assis/ Basket fauteuil</p> <p>Classes de 4^{ème} et 3^{ème}</p>	<p>Bousculer les stéréotypes</p> <p>DEVELOPPER SA CREATIVITE</p> <p><i>Véhiculer des émotions</i></p> <p>« Tous unis dans un même but »</p>
	<p>CHOREGRAPHIE COLLECTIVE</p> <p>« EGALITE, COURAGE, INSPIRATION, DETERMINATION »</p> <p><i>Le Paralympisme en Valeurs !!!</i></p>	<p>Chorégraphie sur la musique le prologue de Woodkid - Morceau pour les JO 2024.</p> <p>Démonstration de breakdance</p> <p>Classes de 3^{ème}</p>	
5			
6			

